



TECHNIQUE QUALIFICATION **TECHNICIEN·NE** DES INDUSTRIES DU BOIS

Niveau d'études : 3^e Degré - Durée : 2 ans

Le technicien des industries du bois est un professionnel de la transformation du bois brut en produits de base, produits dérivés et connexes. Il gère les opérations de production depuis les commandes jusqu'à la logistique de l'entreposage et de l'expédition, en passant par la planification des différents postes de travail. Il est chargé de surveiller les différentes opérations (en atelier ou sur chantier) et est également associé à la gestion administrative et commerciale de l'entreprise. L'activité s'exerce au sein de l'atelier de production ou sur chantier extérieur. Une bonne connaissance de l'outil informatique est indispensable. Cette formation lui offre la capacité poser un diagnostic précis en cas de panne des machines.

Conditions d'admission

La 5TQ est accessible à tout élève qui a réussi sa 4^e année générale, technique de qualification, technique de transition ou a qui réussi sa 6^e professionnelle de plein exercice ou en alternance "Article 49".

Certificat obtenu

En fin de 6^e année technique de qualification, tu obtiens un CESS et un certificat de qualification de 6^e année.

Grille horaire

Nombre de périodes par semaine : 32

FORMATION COMMUNE

	5TQ	6TQ
Religion Catholique	2h	2h
Mathématique	4h	4h
Français	4h	4h
Formation scientifique	2h	2h
Formation historique/géographique	2h	2h
Langue moderne : Anglais ou Néerlandais	2h	2h
Education Physique	2h	2h

OPTION GROUPEE

	5TQ	6TQ
Dessin technique, DAO et lecture plans	4h	4h
Technologie	6h	6h
Travaux pratiques	6h	6h



Les 4 piliers du projet éducatif de l'Institut Technique Saint-Gabriel...

#1: Enseigner en éduquant toute la personne. Notre responsabilité est au service du développement de chacun dans toutes ses composantes. #2: Porter une attention à tous et à chacun, en assurant des chances égales d'émancipation. #3: Agir ensemble dans un esprit de famille et de coopération. #4: Eduquer et vivre dans l'école à la lumière de l'évangile.

